

## SÉANCE SPÉCIALE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2023

<b>Présences :</b>	Monsieur	Réjean Gouin	Maire
	Monsieur	François Dubeau	Poste #1
	Madame	Guylaine Beaulieu	Poste #2
	Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
	Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
	Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
	Monsieur	Alain Déry	Poste #6
	Monsieur	Sébastien Gariépy	Directeur général

Conformément aux articles 42 à 52, de la Loi sur la sécurité civile du Québec pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Ouverture et constat de quorum
2. Déclaration de l'état d'urgence local
3. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture et constat du quorum**

M Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H.

### **2. Déclaration de l'état d'urgence local**

#### **0150-2023**

**ATTENDU QUE** le territoire décrit ci-dessous fût l'objet d'un danger imminent exigeant de protéger la vie, la santé et l'intégrité des personnes s'y trouvant ;

**ATTENDU** le territoire concerné se situant à l'intérieur des limites de la municipalité :

Nord : Territoire non-organisé

Sud : St-Zénon

Est : Territoire non-organisé

Ouest : Territoire non-organisé

**ATTENDU QUE** la circonstance ou l'état d'urgence étant la fermeture de la route 131 à la hauteur du kilomètre 67 dû à la crue des eaux de la rivière Noire, privant ainsi la municipalité de ravitaillement et d'accès pour les services d'urgence ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a constaté que les prévisions de la loi permettant de telles décisions sont existantes dans les faits ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance des rapports relatifs à la situation d'isolement survenue le 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu** que le conseil municipal a déclaré l'état d'urgence sur le territoire mentionné pour une période de cinq (5) jours débutant à 19 H 10, le 1<sup>er</sup> mai 2023.

**3. Levée de l'assemblée**

**0151-2023**

La séance est levée à : 19 H 15.

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : Guylaine Beaulieu

*Adopté à l'unanimité.*

---

Réjean Gouin  
Maire

---

Sébastien Gariépy  
Directeur général et greffier-trésorier